



Lotto

FAMENNE ARDENNE
CLASSIC

6^E EDITION

28 AVRIL 2024





**Lotto, fier supporter
de l'émotion**

Parce que c'est possible



NOS PARTENAIRES LOGISTIQUES

ECOFORAGE
PUITS | POMPES | GEOTHERMIE

DACIA

**GROUP
DEL RUE**
ACIER ACCESSOIRES DU BATIMENT





Madame, Monsieur,
Chers amis sportifs,



La Ville de Marche-en-Famenne est heureuse d'accueillir sur son territoire la 6^e édition de la Lotto-Famenne Ardenne Classic. Elle nous revient déjà avec le printemps, le dimanche 28 avril, après une édition 2023 très réussie ! Grâce à la qualité de l'organisation, l'épreuve a rapidement été reconnue par l'Union Cycliste Internationale (UCI) et elle peut compter, à sa tête, sur le dynamique Cyclo-club Libramont-Chevigny.



La Lotto Famenne Ardenne Classic nous offre chaque année un magnifique cadeau : son parcours accidenté et les trois circuits locaux rendent la course souvent indécise jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée. Le spectacle en est d'autant plus garanti !



Exceptionnel, le rendez-vous l'est aussi par la couverture médiatique. Les médias ont bien compris l'importance prise par la course, avec notamment une retransmission télévisée sur La Une. Il nous faut vraiment remercier le Cyclo-club Libramont-Chevigny, le WEX, site de départ, et notre partenaire de la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne pour cette mise en valeur de notre commune.

L'atmosphère conviviale et le fair-play qui caractérisent la Lotto Famenne Ardenne Classic sont deux qualités qui vont bien à une commune sportive comme Marche-en-Famenne. Nous avons en effet obtenu en 2023 le maximum d'étoiles - soit trois - de l'Adeps pour la politique de développement du sport menée. L'investissement en faveur du vélo, en termes d'infrastructure notamment, et notre soutien à une épreuve de renom en font partie.

Madame, Monsieur, chers amis sportifs, venez nombreux ce dimanche 28 avril, pour assister à cet événement. Soyez les bienvenus à Marche-en-Famenne !

André BOUCHAT
Bourgmestre de Marche-en-Famenne

Avec le soutien de
la



ORGANISATION

Club organisateur

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny
Rue des Vieux Prés 14 - 6860 Léglise
www.ccchevigny.be - laurentmars@hotmail.com
+32 498 38 63 71



Ecole de cyclisme

présente dans toutes les catégories d'âge et toutes les disciplines :

- Route
- Cyclo-cross
- Piste
- VTT
- Triathlon



Direction Lotto - Famenne Ardenne Classic

Directeur de course : Laurent MARS
Coordination générale : Vincent DELVOSAL
Coordination sécurité : Francis STEIFER
Logistique site départ : Anthony HUBERT
Logistique site arrivée : Nicolas PAQUOT
Contrôle anti-dopage : Jean-Luc VOLON

Permanence & accueil : Emma DELVOSAL
Contacts invités VIP : Vincent DELVOSAL
Communication : Arthur BAUDE
Photographe : Bernard DEFAT
Médecin course : Dr Justin MONIQUET
Speaker : Freddy HAVELANGE
Caravane publicitaire : Arnaud GUILLAUME

Jury & officiels

Président : Martin BRIDGWOOD
(GB - Commissaire UCI)
Commissaires : Bernard TONGLET (juge arrivée)
Jean-Michel VOETS
Ludo SMEYERS
Daniel FINCK
Commissaires - moto : Patrick BURGUET
François GERARD
Délégué technique : Daniel FINCK

Pilotes motos : J-M. BETTONVILLE
Wim OMLOOP
Administration-compétition: Sabine VANHOUTE
Opérateurs-transponders: Freddy VAN STEEN
Photo-finish : Christian BOUILLOT
Telecoms : Michel HAVELANGE
Speaker Radio-Tour : Marc BOLLEN
Moto-info : Rudy PLOMB
Moto-sécurité et ardoisier : Groupe NAMUR-LUX.

Numéros utiles

Direction course : +32 498 38 63 71
Coordination générale : +32 475 65 32 73
Responsable site départ : +32 495 77 46 92
Responsable site arrivée : +32 493 73 61 55
Presse - permanence : +32 498 38 63 71
Accueil - VIP : +32 475 65 32 73
Sécurité - signaleurs : +32 497 48 01 30
Contrôle anti-dopage : +32 473 35 57 51
Caravane publicitaire : +32 496 51 74 81

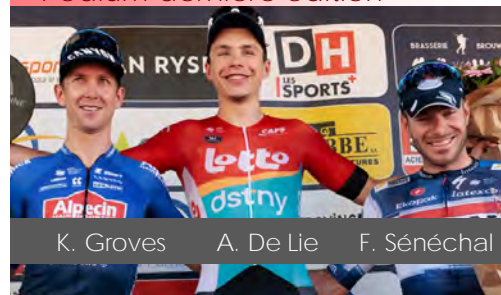
Services médicaux

MARCHE-EN-FAMENNE : Hôpital Princesse Paola
Rue du Vivier 21 - 6900 Marche-en-Famenne
+32 84 21 91 11
BASTOGNE : Hôpital Sainte-Thérèse
Chaussée de Houffalize 1 - 6600 Bastogne
+32 61 24 01 11
Ambulances INS MOREAU : +32 473 21 73 67
Médecin Dr MONIQUET : +32 478 48 00 15

Palmarès

2017	Moreno HOFLAND	(NED)	- Lotto-Soudal
2018	Guillaume BOIVIN	(CAN)	- Israël Cycling Academy
2019	Dimitri CLAEYS	(BEL)	- Cofidis
2022	Axel ZINGLE	(FRA)	- Cofidis
2023	Arnaud DE LIE	(BEL)	- Lotto-Dstny

Podium dernière édition



K. Groves A. De Lie F. Sénéchal

FORMALITES DE DEPART



LIEU : Wallonie Expo (WEX) - Rue des Deux Provinces 1 - 6900 Marche-en-Famenne

SAMEDI 27 AVRIL 2024

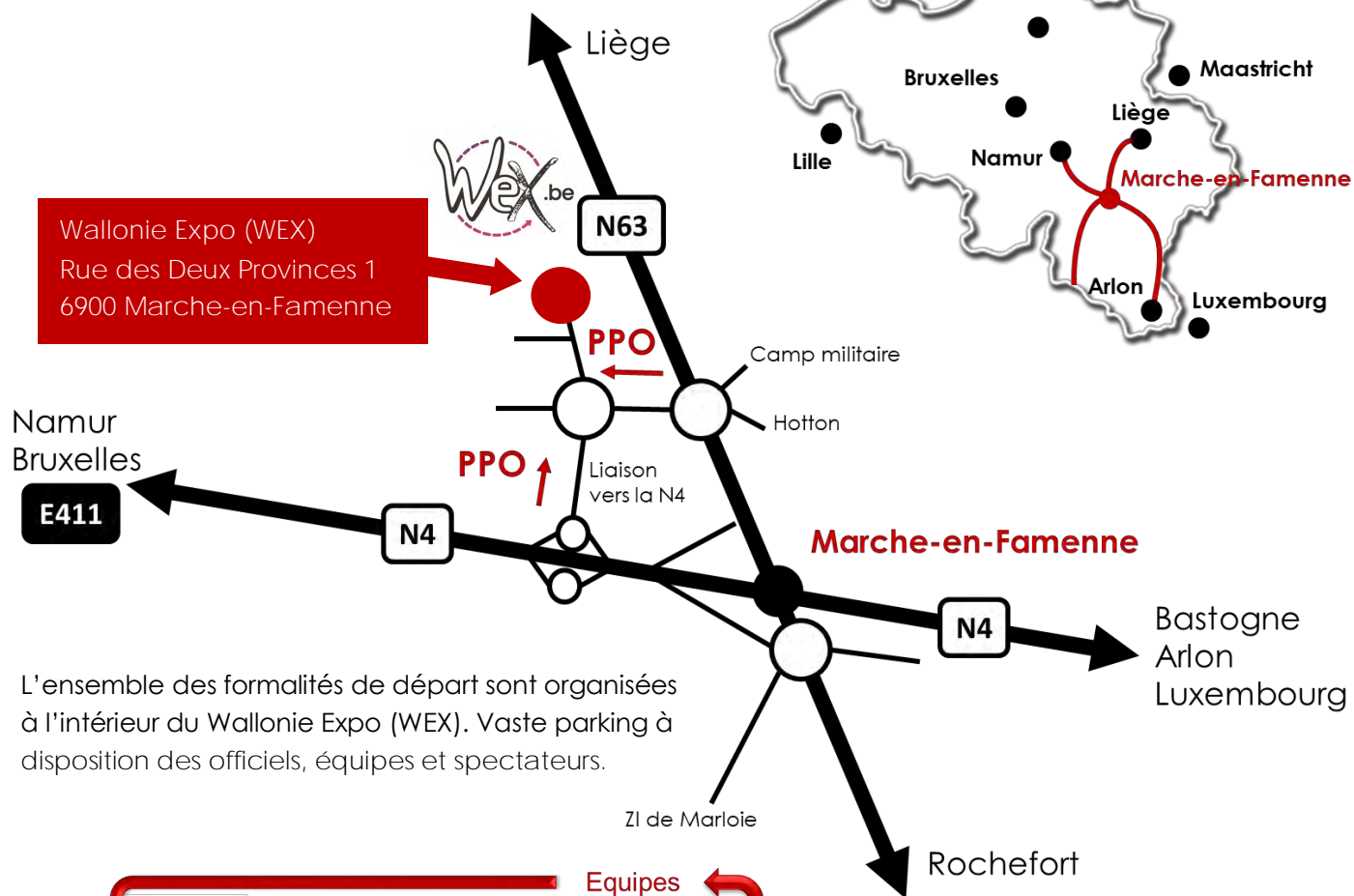
- 15h30 - 16h45 : permanence - retrait dossards (WEX - entrée Palais 3)
- 17h00 : briefing directeurs sportifs (WEX - salle de réunion Palais 3)

DIMANCHE 28 AVRIL 2024

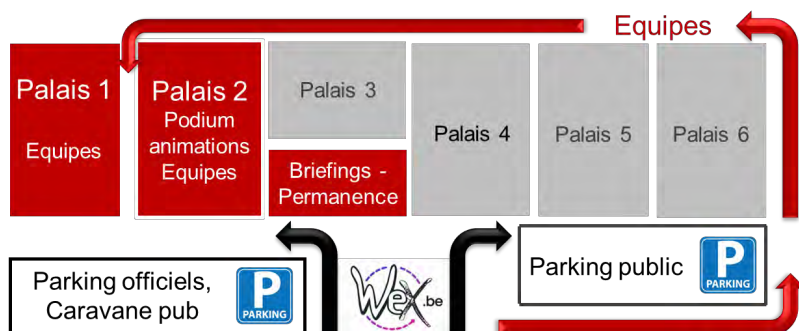
- 09h00 : ouverture permanence organisation/presse (WEX - entrée Palais 2)
- 10h30 : briefing sécurité course (WEX - salle de réunion Palais 3)
- 10h35-11h50 : podium signatures (WEX - Palais 2)
- 12h05 : départ fictif - (WEX - Palais 2)
- 12h10 : départ réel - N839 (contournement de Marche - croisement rue Frasier)

ACCES AUX SITES & MOBILITE

Site de départ



L'ensemble des formalités de départ sont organisées à l'intérieur du Wallonie Expo (WEX). Vaste parking à disposition des officiels, équipes et spectateurs.



ACCES AUX SITES & MOBILITE

Transfert bus équipes vers le site d'arrivée

Itinéraire à suivre :

- Contournement de Marche via N839
- N4 puis sortie Rochefort - Aye
- Rond-point de la Pirire : 3ème sortie (Magasin Leenbakker) vers Rue de la Pirire
- Au sommet de Rue de la Pirire : à droite Rue Cornimont, puis entrer dans la cour de l'école (v. fléchage)



Restaurant & Wellness

Hotel & Meetings

Azur en Ardenne
Rue de la Jastrée 31 BE-6940 Durbuy
086/21.94.00 - info@azurenardenne.be
www.azurenardenne.be

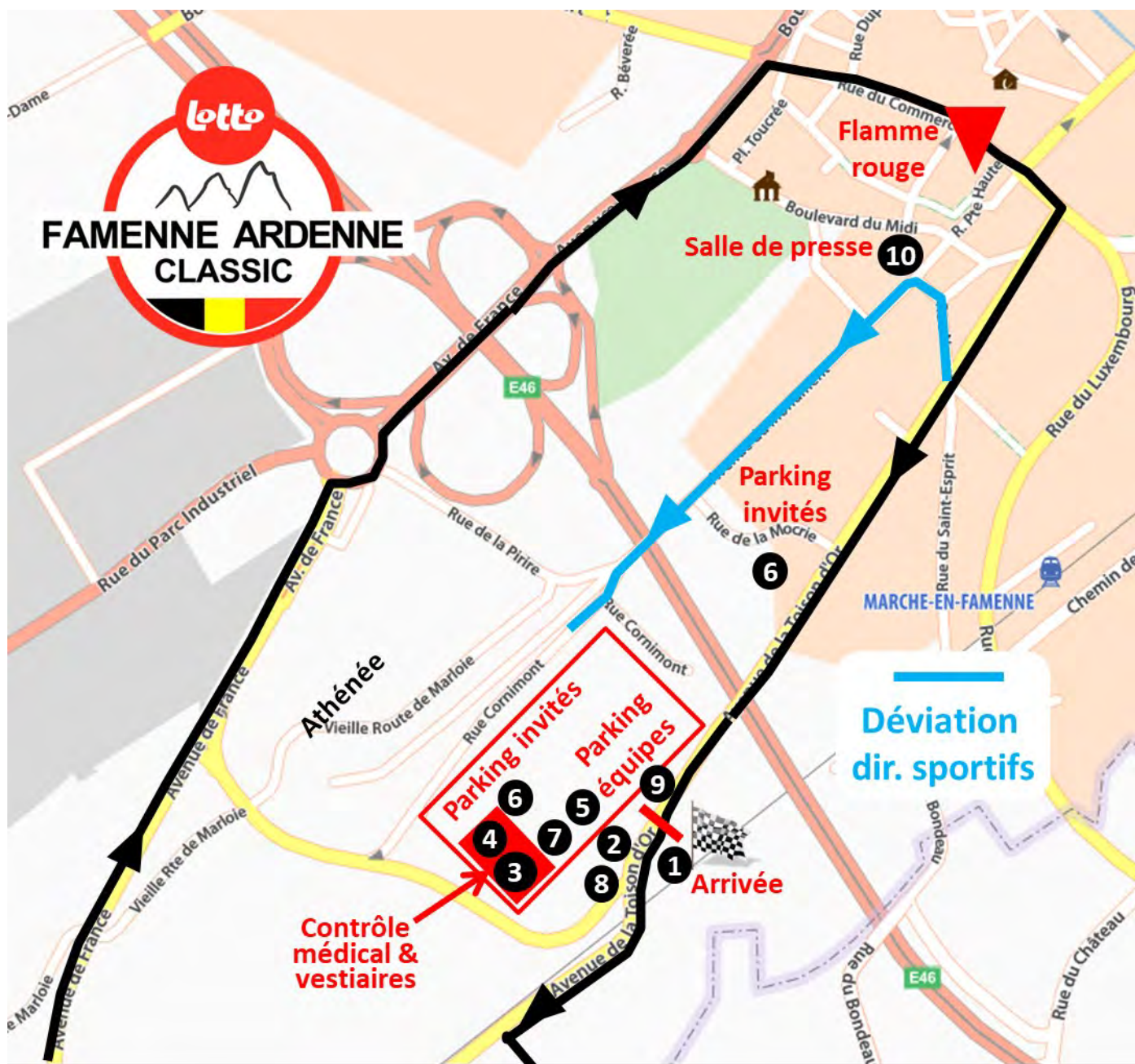


ACCES AUX SITES & MOBILITE

Site d'arrivée



- | | |
|---------------------------|--|
| 1. Ligne d'arrivée | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 2. Permanence arrivée | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 3. Vestiaires | Athénée Royal |
| 4. Contrôle médical | Athénée Royal |
| 5. Parking équipes | Athénée Royal (accès via Rue Cornimont) |
| 6. Parking invités | Rue Cornimont (Athénée) et Rue de la Mocrie |
| 7. Parking staff | Athénée Royal (accès via Rue Cornimont) |
| 8. Parking officiels | Avenue de la Toison d'Or et Rue des Trois Bosses |
| 9. Espace VIP | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 10. Salle de presse | Place aux Foires (« The Comptoir bar ») |



Article 1 - Organisation

L'épreuve dénommée « Lotto - Famenne Ardenne Classic » est organisée par le Cyclo Club Libramont-Chevigny ASBL, ayant son siège social Rue des Vieux Prés 14 à 6860 Léglise.

Elle se déroule le dimanche 28 avril 2024 sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Le départ et l'arrivée auront lieu à Marche-en-Famenne. Le départ sera donné à 12h05 du Wallonie Expo (WEX) et l'arrivée se déroulera sur l'Avenue de la Toison d'or.

La distance est de 195 km (123 km + 3 circuits de 24 km).

Article 2 - Type d'épreuve

La Lotto - Famenne Ardenne Classic est réservée aux hommes Elites et est classée en catégorie ME 1.1 du calendrier Continental Europe Tour. Conformément au règlement de l'UCI, l'épreuve attribue des points pour le classement mondial UCI aux 25 premiers coureurs : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5 et 3 points pour les coureurs classés de la 16ème à la 25ème place.

Article 3 - Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI World Teams (max 50%), équipes continentales professionnelles UCI, équipes continentales UCI, équipes nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de max 7.

Article 4 - Permanence - retrait dossards

L'ensemble des formalités de départ auront lieu au Palais 1 du Wallonie Expo (WEX), Rue des Deux Provinces 1 à 6900 Marche-en-Famenne.

Une permanence sera organisée le dimanche 28 avril 2024 à partir de 08h00. Elle se situera après le hall d'entrée du Palais 1 du WEX (voir plan du site départ).

L'accueil, la confirmation des inscriptions par les Directeurs sportifs et le retrait des dossards se fera le samedi 27 avril 2024 de 15h30 à 16h45.

La réunion des Directeurs sportifs aura lieu le samedi 27 avril à 17h00.

Article 5 - Radio-Tour et télécommunication

Les informations course sont émises sur la fréquence Can.1-164.63125 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance (« oreillettes ») par ou avec les coureurs est autorisée.

Article 6 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 3 voitures.

Article 7 - Ravitaillement et zones déchets

Une zone de ravitaillement, pied à terre, est prévue. Elle est située dans les circuits locaux, 100m après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement y sera possible après chaque passage de la ligne d'arrivée (km 123,2 – 147,2 et 171,2)

Des zones de collecte des déchets sont prévues aux endroits suivants :

- RN 889 – Barrière de Champlon (km 30,5 Rte de Nassogne jusque km 31 Carrefour RN 89)
- Samrée – Rte de Bérismenil (km 70,5 jusqu'à km 71,0 Carrefour RN 89)
- Marche – Av. de France (km 119,6/143,6/167,6/191,6 Point du Jour jusque km 120/144/168/192 Av. Toison d'Or)
- Marche – Rue de la Carrière (depuis km 123,6/147,6/171,6 Croix des Halles jusque km 124/148/172 Rue du Maquis)

Article 8 - Délais d'arrivée

Conformément à l'article 2.3.039 du règlement de l'UCI, tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est pas retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur ou groupe de coureurs attardés et accusant un retard de plus de 10 minutes par rapport au peloton principal sera arrêté.

Article 9 - Itinéraire - horaire

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Article 10 - Signature de départ

Chaque équipe doit se présenter au complet lors de la signature sur le podium et chaque coureur est tenu, de signer la feuille de contrôle. Cette formalité prend fin au plus tard à 11h50. L'horaire de présentation des équipes sera transmis aux directeurs sportifs au plus tard la veille de la course.

Article 11 - Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par le Gouvernement de cette Fédération.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. Le local destiné au contrôle antidopage se situe à l'Athénée Royal de Marche-en-Famenne, Avenue de la Toison d'Or 71. L'itinéraire d'accès figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Il fera l'objet d'un fléchage à partir de la ligne d'arrivée.

Article 12 - Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve, ainsi que le vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur, doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire en respect de l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Article 13 - Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Article 14 - Prix (barème UCI)

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 15.020€ : 14.520€ (distribution selon le barème UCI – voir tableau ci-dessous) + 500 € (vainqueur du Prix de Meilleur Grimpeur) :

Place	Prix	Place	Prix	Place	Prix	Place	Prix
1	5.785 €	6	435 €	11	150 €	16	150 €
2	2.895 €	7	435 €	12	150 €	17	150 €
3	1.445 €	8	290 €	13	150 €	18	150 €
4	715 €	9	290 €	14	150 €	19	150 €
5	580 €	10	150 €	15	150 €	20	150 €

Article 15 - Prix du Meilleur Grimpeur

Une prime d'un montant de 500€ sera attribuée au vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur. Le lauréat est dans l'obligation de terminer l'épreuve dans les délais fixés à l'article 8 pour recevoir le prix.

Pour déterminer le lauréat, des points seront attribués lors du passage au sommet des côtes répertoriées pour le classement de ce Prix. 3pts, 2pts et 1pts seront respectivement attribués aux 3 premiers coureurs à passer au sommet de chacune de ces côtes.

En cas d'égalité de points à l'issue de l'épreuve, le classement final de l'épreuve sera déterminant.

La liste des côtes répertoriées pour le classement du Prix du Meilleur Grimpeur figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cette liste sera tenue à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Article 16 - Soins médicaux

Les soins médicaux en course sont assurés par un médecin. Deux ambulances suivent l'épreuve.

Article 17 - Fléchage

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles noires sur fond jaune. Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

Des flèches d'autres couleurs seront utilisées pour les itinéraires à suivre pour les accès départ, arrivée, way-in/way-out,... Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

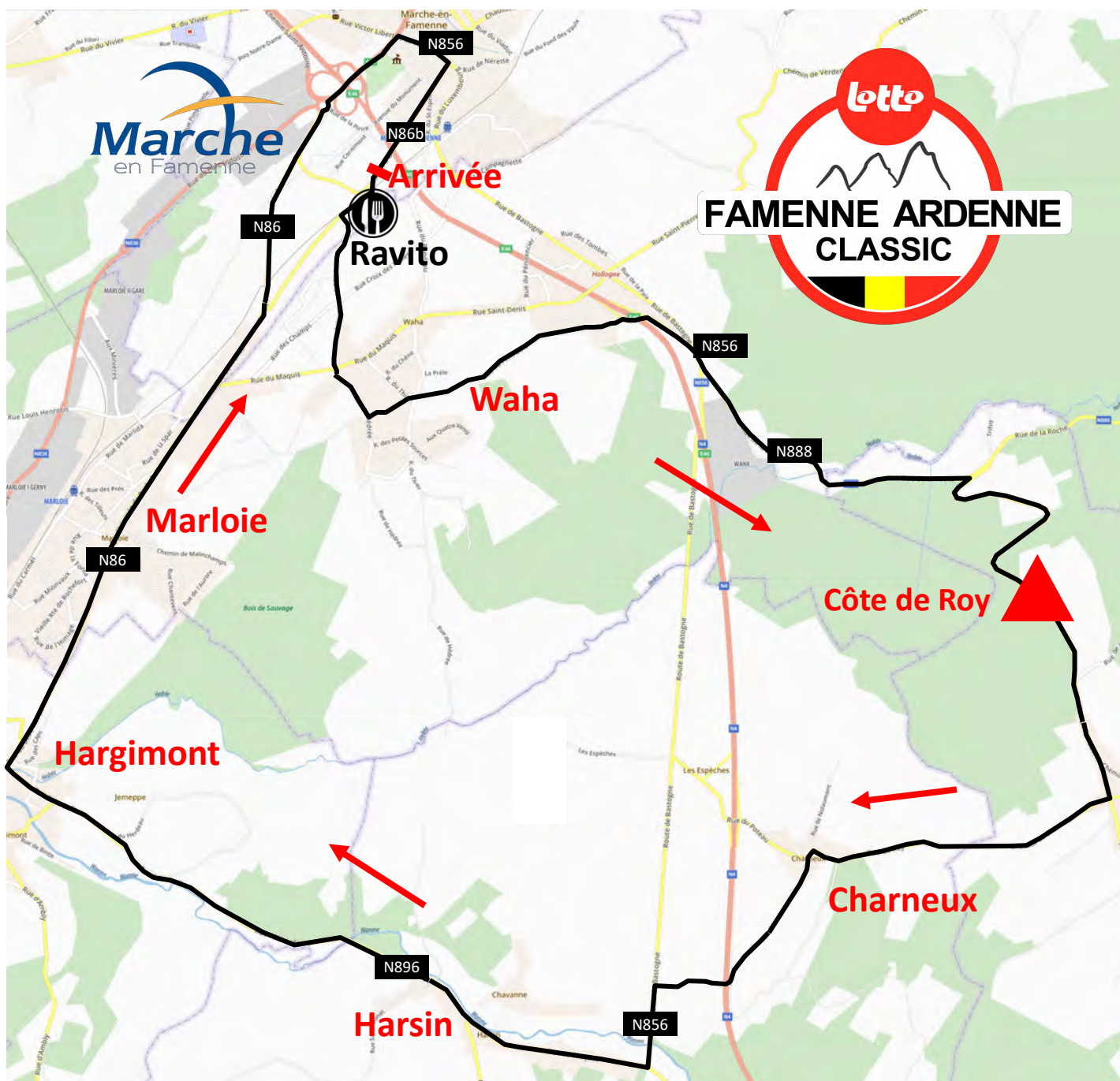
La signalisation sera placée au plus tard la veille de la course. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la Route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

NOS PARTENAIRES MEDIA



CIRCUIT LOCAL - 24 km

VAN RYSEL



3 DERNIERS KILOMETRES



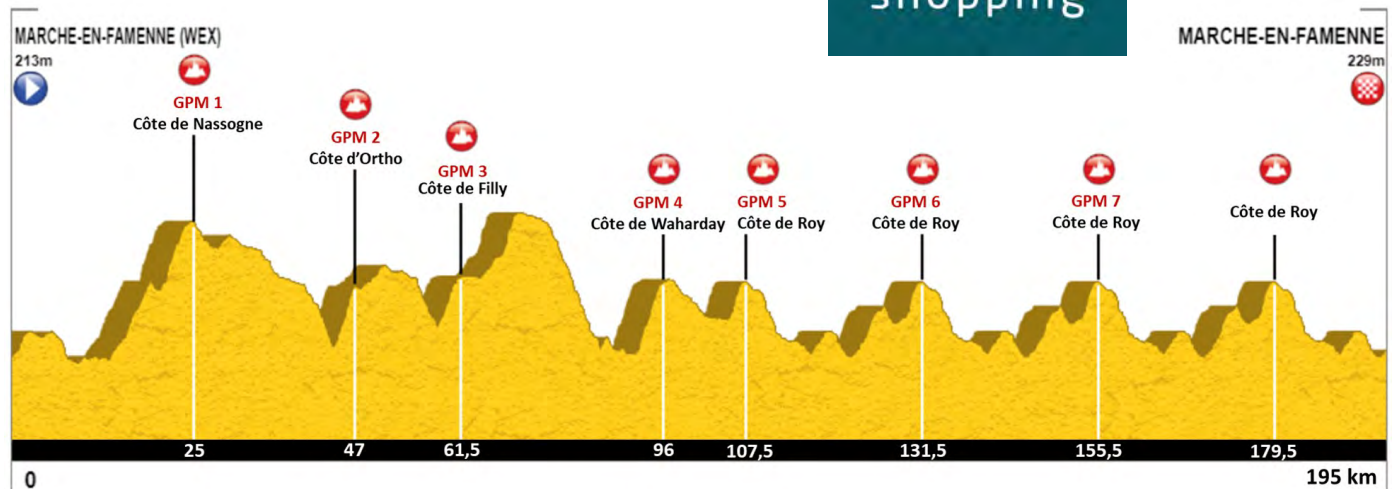
LOTTO - FAMENNE ARDENNE CLASSIC 2024				
Km +	Km -	ITINERAIRE		42km/h
MARCHE-EN-FAMENNE				
0,0	3,2		WEX (départ fictif)	12h05
0,5	2,7	N839	Marche-en-Famenne - Rond-point du WEX - direction Rochefort	
2,5	0,7	N839	Double rond-point sous N4 - direction Rochefort	
3,2	0,0	N839	Contournement de Marche - croisement Rue Frasire	
0,0	195,2	N839	Contournement de Marche - croisement Rue Frasire (départ réel)	12h10
1,4	193,8	N839-N836	Marche - Rue Parc industriel - A droite vers Rochefort - DANGER : rond-point	12h12
3,0	192,2	N836	Marloie (Rue St Isidore) - DANGER : îlot central (3x)	12h14
6,5	188,7	N836-VC	On - A droite puis à gauche direction On	12h19
7,5	187,7	VC	On - DANGER : tunnel étroit - A droite après le tunnel - rue Noël Ulysse	12h20
8,0	187,2	VC-N86	On - A droite direction Rochefort	12h21
ROCHEFORT				
10,0	185,2	N86-N849	Jemelle - A gauche direction Forrières	12h24
10,2	185,0	N849	Jemelle - Gare SNCB	12h25
NASSOGNE				
13,5	181,7	N849-N889	Forrières - A gauche direction Nassogne (Rue des Alliés)	12h29
16,0	179,2	N889	Ambly	12h33
18,8	176,4	N889	Nassogne - Tout droit direction Champlon	12h36
25,0	170,2	N889	GPM 1 : Côte de Nassogne	12h46
30,5	164,7	N889	Zone de déchet	12h53
TENNEVILLE				
31,0	164,2	N889-N89	Barrière de Champlon - à gauche direction La Roche	12h54
LA ROCHE-EN-ARDENNE				
37,0	158,2	N89	Vecmont - DANGER : îlot central	13h03
40,5	154,7	N89	Beausaint - DANGER : descente rapide et sinueuse	13h07
44,2	151,0	N89-N834	La Roche - A droite direction Ortho	13h13
47,0	148,2	N834	GPM 2 : Côte d'Ortho	13h17
50,0	145,2	N834	Hubermont	13h21
52,2	143,0	N834-N843	Ortho - A gauche direction Nisramont	13h24
54,5	140,7	N843	Nisramont - DANGER : descente rapide et sinueuse	13h27
58,5	136,7	N843	Barrage de Nisramont	13h33
HOUFFALIZE				
61,5	133,7	N843	GPM 3 : Côte du Barrage de Filly (Barrage de Nisramont)	13h37
62,0	133,2	N843-N860	Filly - A gauche direction La Roche	13h38
65,0	130,2	N860-VC	Nadrin - A droite vers Samrée	13h43
LA ROCHE-EN-ARDENNE				
67,0	128,2	VC	Bérismenil	13h46
70,5	124,7	VC	Zone de déchet	13h51
71,2	124,0	VC-N89	Samrée - A gauche vers La Roche	13h52
80,6	114,6	N89-N820	La Roche - A droite - Traverser l'Ourthe - Avenue du Hadja	14h05
81,0	114,2	N820-N833	La Roche - A droite - direction Marche	14h06
RENDEUX				
84,0	111,2	N833	Vecpré	14h10
86,2	109,2	N833	Jupille	14h13
88,2	107,0	N833	Marcourt	14h16
89,5	105,7	N833	Ronzon	14h18
91,0	104,2	N833	Rendeux-Haut - DANGER : îlot central	14h20

92,6	102,6	N833-VC	Rendeux-Bas - A gauche vers Waharday - DANGER : plusieurs ralentisseurs	14h22
94,6	100,6	VC	Waharday - A droite rue des Bruyères vers le village	14h25
96,0	99,2	VC	GPM 4 : Côte de Waharday	14h28
97,6	97,6	VC	Waharday - DANGER : descente étroite sinueuse - A droite vers Chéoux	14h29
98,6	96,6	VC	Chéoux - A droite - Rue de la Noblesse - DANGER : rétrécissement	14h31
MARCHE-EN-FAMENNE				
102,0	93,2	N888	Quatre-Bras de Lignères - Tout droit vers Marche	14h36
105,2	90,0	N888-VC	Roy - A gauche vers Roy (Rue de la Hazette)	14h40
107,4	87,8	VC	GPM 5 : Côte de Roy	14h43
108,3	86,9	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	14h45
NASSOGNE				
110,0	85,2	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	14h47
110,3	84,9	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	14h48
111,3	83,9	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne - à gau. vers Nassogne) - DANGER: revêtement dégradé	14h49
112,2	83,0	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	14h50
113,4	81,8	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	14h52
MARCHE-EN-FAMENNE				
116,7	78,5	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	14h57
117,8	77,4	N86	Marloie - DANGER : îlot central	14h58
119,5	75,7	N86	Zone de déchet	15h01
120,0	75,2	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	15h01
121,2	74,0	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	15h03
122,0	73,2	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	15h04
122,2	73,0	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	15h04
122,4	72,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	15h05
123,2	72,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 1er passage)	15h06
		N86b	Zone de ravitaillement	
123,5	71,7	N86b-VC	Marche (à gauche - Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	15h06
123,6	71,6	VC	Zone de déchet	15h06
124,5	70,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	15h08
124,8	70,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	15h08
126,6	68,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	15h11
127,2	68,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	15h12
129,3	65,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	15h15
131,5	63,7	VC	GPM 6 : Côte de Roy	15h18
132,4	62,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	15h19
NASSOGNE				
134,1	61,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	15h21
134,4	60,8	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	15h22
135,7	59,5	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne - à gau. vers Nassogne) - DANGER: revêtement dégradé	15h24
136,3	58,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	15h25
137,5	57,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	15h26
MARCHE-EN-FAMENNE				
140,8	54,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	15h31
141,9	53,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	15h33
143,6	51,6	N86	Zone de déchet	15h35
144,1	51,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	15h36
145,3	49,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	15h37
146,1	49,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	15h38
146,3	48,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	15h39
146,4	48,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	15h39
147,2	48,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 2ème passage)	15h40

		N86b	Zone de ravitaillement	
147,5	47,7	N86b-VC	Marche (à gauche-Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	15h41
147,6	47,6	VC	Zone de déchet	15h41
148,5	46,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	15h42
148,8	46,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	15h42
150,6	44,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	15h45
151,2	44,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	15h46
153,3	41,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	15h49
155,5	39,7	VC	GPM 7 : Côte de Roy	15h52
156,4	38,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	15h53
NASSOGNE				
158,1	37,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	15h56
158,4	36,8	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	15h56
159,7	35,5	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne -à gau. vers Nassogne)- DANGER: revêtement dégradé	15h58
160,3	34,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	15h59
161,5	33,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	16h01
MARCHE-EN-FAMENNE				
164,8	30,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	16h05
165,9	29,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	16h07
167,6	27,6	N86	Zone de déchet	16h09
168,1	27,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	16h10
169,3	25,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	16h12
170,1	25,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	16h13
170,3	24,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	16h13
170,4	24,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	16h13
171,2	24,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 3ème passage)	16h14
		N86b	Zone de ravitaillement	
171,5	23,7	N86b-VC	Marche (à gauche-Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	16h15
171,6	23,6	VC	Zone de déchet	16h15
172,5	22,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	16h16
172,8	22,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	16h17
174,6	20,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	16h19
175,2	20,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	16h20
177,3	17,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	16h23
179,5	15,7	VC	Côte de Roy	16h26
180,4	14,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	16h28
NASSOGNE				
182,1	13,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	16h30
182,4	12,8	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	16h30
183,7	11,5	VC-N856	Harsin (Rte de Bastogne -à gau. vers Nassogne)- DANGER: revêtement dégradé	16h32
184,3	10,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	16h33
185,5	9,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	16h35
MARCHE-EN-FAMENNE				
188,8	6,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	16h39
189,9	5,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	16h41
191,6	3,6	N86	Zone de déchet	16h44
192,1	3,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	16h44
193,3	1,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	16h46
194,1	1,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	16h47
194,3	0,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	16h47
194,4	0,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	16h48
195,2	0,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 4ème passage)	16h49

PRINCIPALES DIFFICULTES

KNAUF
shopping



PRIX DU MEILLEUR GRIMPEUR

Côtes répertoriées

• GPM 1	Km 25,0	Côte de Nassogne	4,0 km	4,5%
• GPM2	Km 47,0	Côte d'Ortho	3,0 km	5,5%
• GPM3	Km 61,5	Côte de Filly (Barrage de Nisramont)	3,0 km	5,0%
• GPM4	Km 96,0	Côte de Waharday	3,0 km	5,0%
• GPM5	Km 107,5	Côte de Roy (1er passage)	2,3 km	4,8%
• GPM6	Km 131,5	Côte de Roy (2ème passage)	2,3 km	4,8%
• GPM7	Km 155,5	Côte de Roy (3ème passage)	2,3 km	4,8%

Remarque :

Le 4ème (dernier) passage de la Côte de Roy (km 179,5) n'est pas pris en compte pour le Prix du Meilleur Grimpeur.

Sous le parrainage de :

BEAURAING DURBUY HOTTON
HOUYET MARCHE-EN-FAMENNE
NASSOGNE ROCHEFORT



FAMENNE - ARDENNE
L'ÉVASION À PORTÉE DE MAIN



MAISON DU TOURISME FAMENNE - ARDENNE OURTHE & LESSE
PLACE DE L'ÉTANG 15 • 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
+32 (0) 84 34 53 27 • INFO@FAMENNEARDENNE.BE

FamenneArdenne

tourismefamenneardenne



EQUIPES ENGAGEES



lotto

NOS PARTENAIRES



VAN RYSEL



Avec le soutien de la



Wallonie



R.N.4 MARCHÉ

Cuisines et aménagements sur-mesure
www.mobalpa-marche.be



NOS PARTENAIRES VIP



Marche
en Famenne

Avec le soutien de
la



Adeps
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Lotto



**FAMENNE ARDENNE
CLASSIC**



UCI EUROPE TOUR



**PROVINCE DE
LUXEMBOURG**

